

## EN BREF

## Accident mortel de la route

**La Chaux-de-Fonds** Un homme de 49 ans a perdu la vie et son passager a été grièvement blessé dans un accident de la route à La Chaux-de-Fonds, dans la nuit de lundi à mardi. Vers minuit, un automobiliste circulait sur la rue du Grenier en direction du nord. Peu avant le pont CFF et le passage à niveau, pour une raison indéterminée, il s'est déporté sur la gauche et a percuté une barrière métallique, projetant le véhicule dans le vide au-dessus de la voie CFF, indique la Police cantonale neuchâteloise. Deux ambulances et le SMUR sont intervenus sur place, où le décès du conducteur a été constaté. Cette personne, domiciliée dans la région, était bien connue dans les Montagnes neuchâteloises. Le passager, âgé de 52 ans et également domicilié dans la région, a été grièvement blessé et hélicoporté dans un hôpital universitaire. Son pronostic

vital n'est pas engagé. Cet accident a nécessité l'engagement de quatre patrouilles de gendarmerie, ainsi que de spécialistes du groupe technique routier de la circulation. Un train d'extinction et de sauvetage de Biel est également intervenu avec son équipage pour sécuriser la voie ferrée. Un soutien psychologique a été mis en place pour accompagner la famille. c

## Plus de 1,5 million pour rénover le Collège latin

**Neuchâtel** La Confédération a accordé une subvention extraordinaire de plus de 1,5 million de francs à la Ville de Neuchâtel pour les travaux de restauration complète du Collège latin. Cette aide s'inscrit dans le cadre du soutien fédéral prévu pour les biens culturels d'importance nationale. «Ce soutien permet de contribuer de manière significative à la restauration com-

plète d'un édifice majeur du patrimoine bâti neuchâtelois», indique mardi le Canton de Neuchâtel. Classé objet d'intérêt national à l'Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale, le Collège latin fait l'objet d'un suivi de longue date par l'Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel. Le Conseil d'Etat neuchâtelois avait annoncé début décembre l'octroi d'une subvention cantonale provisoire et forfaitaire de 600'000 francs à la Ville de Neuchâtel pour les travaux de restauration complète du Collège latin. Le Conseil général de Neuchâtel a validé en février 2025 les demandes de crédit relatives à l'assainissement et à la réaffection du Collège latin, ainsi qu'au réaménagement de la place Agota Kristof. Au total, près de 40 millions de francs seront nécessaires pour ce chantier d'envergure. Le lieu regroupera en son sein la Bibliothèque publique universitaire (BPUN), la Bibliothèque Pestalozzi et Bibliomonde. ats

## COURRIER DES LECTEURS

Crans-Montana  
«L'Epée» de Charlie

Que le trait des caricaturistes de l'Hexagone et de Suisse croque la bouille de Ben Laden, Trump, Bush et même la «racaille» officielle de tous les beurs de France et de Navarre, qui le leur reprocherait aujourd'hui? Mais dès l'instant où cet exercice transgresse une certaine pudeur, il devient répugnant. Les morts et les grands brûlés de Crans-Montana incarnent

ce malheur que l'on se doit de soustraire à la dérision, sous peine de choquer le deuil. Libre à tous les libres-penseurs de réfuter toutes ces croyances et de les considérer comme autant de mystifications préjudiciables à la rationalité. Cependant, il est inconcevable qu'ils s'autorisent un quelconque magistère dans ce sens, au risque d'offenser ceux qui ne sont pas de leur bord. En la matière, ne faut-il pas se garder de la tentation caricaturale de croquer les morts sous peine de réveiller la sensibilité de tous les vivants? Au nom de la liberté de satiriser, sait-on jusqu'où l'on peut aller... Trop loin? Même quand on a avec soi

la loi et le droit, la conscience devrait, dans certaines circonstances, brider certaines inclinations. Par leur dépassement dans l'outrance, les dessinateurs de «Charlie Hebdo» ne valent guère mieux que les mollahs incultes qui délivrent des fatwas. Tant il est vrai que lorsque l'insulte est au bout du crayon, il est difficile de se prévaloir de l'éthique de la profession. L'irrévérence journalistique finit là où commencent les sensibilités humaines, cultuelles ou sacrées. Et le drame de Crans-Montana en est une d'elles. Triste Charlie et infâmes publications.

Ali Tebib, Biel

## COURRIER POLITIQUE

Politique nationale  
Ensemble, sauvons le service civil!

C'est avec satisfaction que Les Jeunes Vert-e-s du Grand Chasseral saluent l'aboutissement de la récolte de signatures pour le référendum «Sauver le service civil». Une réussite et un signal fort: la population refuse de voir un engagement solidaire et utile être affaibli. La large mobilisation qui s'est organisée ces dernières semaines - parmi les jeunes, les citoyennes et citoyens engagés, les organisations de la société civile ainsi que les associations concernées - montre à quel point ce service est un pilier indispensable de notre société. Grâce à cet investissement, il est désormais certain que la révision de la loi fédérale sur le service civil sera soumise au vote populaire. Ce référendum constitue une victoire démocratique en soi et une réponse claire à des mesures de la majorité bourgeoise que nous jugeons injustes et nuisibles. L'actuelle révision de la loi

vise à durcir les conditions d'accès et à réduire significativement le nombre de personnes admises au service civil, alors que leur engagement est précieux: dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les écoles, la protection de la nature ou encore l'agriculture, les civilistes apportent une contribution essentielle à la cohésion sociale et au bien-être collectif. Ce référendum est une victoire pour la démocratie, mais surtout pour toutes celles et ceux qui croient en une Suisse solidaire, responsable et tournée vers l'avenir. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont signé, récolté, discuté et convaincu. La lutte n'est pas terminée: lors de la votation, nous devrons être nombreuses et nombreux à défendre un service civil fort, utile et reconnu. Ensemble, sauvons le service civil.

Michèle Comte, Brieuc Dervaux et Oskar Stevens, Les Jeunes Vert-e-s Grand Chasseral

Votations fédérales  
Vote sur la redevance: un enjeu majeur

Le 8 mars 2026, la population suisse se prononcera sur l'ini-

tiative «200 francs, ça suffit». Cette votation concerne directement le financement du service public audiovisuel et touche à des enjeux essentiels: information, cohésion nationale et représentation des régions et des minorités linguistiques. Dans une région comme Biel-Seeland-Grand Chasseral, l'accès à une offre de service public audiovisuel de qualité, proche des réalités locales et accessible à l'ensemble de la population, est central pour le débat démocratique. Dans ce cadre, la SSR Berne organise deux débats publics et contradictoires: à Biel, débat bilingue, le jeudi 29 janvier 2026 à 18h, au Gymnase de Biel et du Jura bernois, organisé en partenariat avec la SRG BE/FR/VS, avec Jean-Michel Cina, Manfred Bühl, Pierre-Yves Maillard, Virginie Borel et David Biner (modération: Dominique Antenent); à Saint-Imier, le lundi 23 février 2026 à 18h, au CCL, avec Pascal Crittin, Manfred Bühl, Hervé Gullotti et Stéphanie Mérialat (modération: Olivier Zahno). Les débats seront suivis d'un échange avec le public et d'un apéritif.

Frank Bassi, président de la SSR Berne

## «Petites histoires du quotidien» de Soeur Myriam

*La vie est parfois dure. La vie est souvent belle. Chaque jour réserve des surprises et des rencontres qui peuvent être étonnantes. Chaque être humain est une histoire sacrée. Toutes les histoires racontées ici sont véridiques.*

## Une jupe pour deux



Ce n'est pas un magasin de seconde main mais un magasin spécialisé dans la vente des invendus d'autres magasins. A côté de l'assortiment de base, on y trouve des habits, des meubles, des articles de ménage, de l'alimentation... à des prix défiant toute concurrence! Je vais de temps en temps y faire un tour, et j'en reviens avec de la laine, du dentifrice ou des biscuits.

Ce jour-là, j'accompagnais mon amie Marie qui cherchait une robe pour le mariage de sa petite-fille. Elle part dans la cabine d'essayage avec une jolie robe qui lui sied bien, mais

elle hésite: «Je n'aime pas avoir les épaules et les bras découverts... à mon âge!» Nous cherchons encore. J'aperçois une jupe du même style que la robe. Elle me plaît bien et je l'essaie aussi.

Elle est trop longue, je vais me prendre les pieds dans le tissu. Je l'observe de près et soudain, j'ai une idée: «Regarde, Marie, ça ne doit pas être difficile de découdre deux volants de la jupe. Toi, tu es douée en couture, tu pourrais utiliser les volants de la jupe pour en faire des manches pour ta robe! Qu'en penses-tu?» L'idée lui plaît. Nous achetons la jupe et la robe. A la maison, j'enlève deux volants de la jupe, ce qui se révèle effectivement sans problème. Maintenant, je me sens bien dans cette jupe confortable et agréable pour l'été. Quant à Marie, elle a tôt fait d'ajouter des manches courtes et évasees à sa robe: maintenant, c'est un modèle unique.

Vive la fantaisie, la créativité et le savoir-faire de Marie!

Les «Petites histoires du quotidien» sont disponibles en ligne sur: <https://www.atramenta.net/m/lire/petites-histoires-du-quotidien/97525>

## Avis mortuaire

*Je t'aime d'un Amour d'éternité*  
Jérémie, 31.3

*L'âme est un cristal et l'Amour sa lumière*  
Angelus Silesius

Marc-André von Allmen, son fils,  
Annette et Miguel Moréno – von Allmen, sa fille et son gendre  
Léa et Camille, ses petites filles  
ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande tristesse de vous annoncer le décès de

Monsieur

## Blaise von Allmen

leur très cher papa, beau-papa, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami qui s'en est allé le 26 janvier 2026 à l'approche de ses 87 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille, des proches et des amis le samedi 31 janvier 2026 à 14 heures à la chapelle réformée d'Evilard.

Adresse: Famille von Allmen, Chemin des Bourdons 5, 2533 Evilard

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Avis mortuaire

*Né de l'amour d'Hermine et Hermann.  
Il a aimé vivre.*

Sa compagne: Marianne Wälti-Bolliger  
Ses enfants: Aline Steiner  
Gilles et Karine Steiner  
Ses beaux-enfants: Mathias Wälti et Andree-Anne Vaucher  
Amandine Wälti  
Elodie Wälti et Clément Chèvre  
Ses petits-enfants: Maxime Gisinger  
Lenox, Lou, Kenesha Wälti  
Timothé, Zélie Chèvre  
Sa sœur: Jeanine Fatton-Studer et famille  
Son frère: Pierre et Nadia Steiner et famille  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies vous font part, avec émotion, du décès de

Monsieur

## Charles-André Steiner

leur cher compagnon, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami qui nous a quittés dans sa 85e année.

Tramelan, le 26 janvier 2026

Adresse de la famille: Marianne Wälti-Bolliger  
Rue de la Place 5  
2720 Tramelan

La cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 29 janvier à 14h00 à l'église réformée de Tramelan.

La famille remercie chaleureusement le personnel des soins à domicile de Tramelan pour ses bons soins et son accompagnement.

Cet avis tient lieu de faire-part.